



La Pierre Fertile®



IMPRIM CHAUX

IMPRESSION POUR SYSTÈMES CHAUX

- Durcit et régule les fonds très poreux.
- Préserve la perméabilité à la vapeur d'eau.
- Compatible avec tous les supports minéraux.
- Intègre le système « tout minéral ».



IDENTIFICATION DU PRODUIT

► DÉFINITION

Impression à base de chaux aérienne de type badigeon pré-diluée pour la préparation et la fixation des fonds avant mise en œuvre d'un système « tout minéral » (notamment des enduits **GARNICHAUX**, des enduits de finition **TALOCALCE** ou **MARMORINO**, du lait de chaux **LPF 36**) sur support minéral.

► APTITUDE A L'USAGE

Fonction générale : produit de construction pris en compte dans la déclaration de performances "DoP" du revêtement auquel il est incorporé (cf. QR CODE ci-après), conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).

Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- Protection et décoration du béton ou de la maçonnerie.
- Impression pour finitions chaux sous forme d'enduit de type badigeon dilué, en application préalable, ou intermédiaire dans un badigeon de chaux.

► CARACTÉRISATION SELON NF T 36-005

Famille I - 1c

► CARACTÉRISTIQUES

- **Présentation en pot :** produit fluide.
- **Masse volumique :** $1,20 \pm (0,05) \text{ kg/dm}^3$.
- **Extrait sec en poids :** $38 \% \pm 2$ (taux de matière organique $< 5\%$ en sec).
- **Extrait sec en volume calculé :** $18 \% \pm 2$
- **Absorption d'eau :** W_1
- **Perméabilité à la vapeur d'eau :** $\mu \leq 35$
- **pH = 13**
- **Point d'éclair :** Néant.

► CONDITIONNEMENTS ET MISE A LA TEINTE

Fût de 15 litres et pot de 5 litres.

Livré en blanc.

► DILUTION

Prêt à l'emploi.

► ASPECT DU FEUIL SEC

Mat.

► CONTRÔLE QUALITÉ

Les caractéristiques indiquées correspondent à celles, pertinentes, visées par le fascicule normalisé FD T30-807 par référence aux normes d'essais applicables et méthodes corrélées pour le contrôle de la production en usine (CPU). Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015).

► RENDEMENT

6 à 8 m²/L.

► TEMPS DE SÉCHAGE

Sec au toucher après 4 heures.

Recouvrable après 12 heures.

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

- Les revêtements à base de chaux peuvent faire apparaître des blanchiments dus à une carbonatation découlant de la présence d'humidité dans le support ou ayant pénétré le revêtement non protégé après son application.
- S'applique sur support sec ; humidité $< 5\%$ en masse. Absence de brouillard et de vent fort.
- Eviter l'exposition au soleil et aux fortes chaleurs pendant l'application. Ces précautions permettent d'éviter les séchages et carbonatations trop rapides, qui font blanchir la chaux (traces blanches, plus sensibles sur teintes foncées).
- Protéger l'ouvrage des ruissellements d'eau pendant les 3 jours suivant l'application.
- Lors du bâchage des ouvrages, utiliser des filets de protection ajourés.
- En cas de reprises partielles d'enduit, attendre que les reprises atteignent le même taux de siccité que le reste de la façade avant de chauler, afin d'éviter toute coloration anarchique de la chaux.
- Eviter les gradients de température trop importants dans les pièces de grande hauteur sous plafond : un séchage différentiel peut influencer sur le rendu.

IMPRIM CHAUX

IMPRESSION POUR SYSTÈMES CHAUX

MISE EN ŒUVRE

► TRAVAUX

Travaux neufs ou de rénovation.

► EMPLACEMENT

A l'extérieur ou à l'intérieur.

► DESTINATION

Ravalement de façades (support vertical). Murs intérieurs.

► SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS

Conformément au NF DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. QR Code dans l'encadré ci-dessous) :

En extérieur : pierre calcaire, brique, béton, maçonnerie enduite au mortier de liant hydraulique, de plâtre gros, ou de plâtre et chaux aérienne, nu ou recouvert d'un revêtement minéral en bon état ou sur **GARNICHAUX**, recouvert par **TALOCALCE** ou **LPF36** ; composants d'ETICS

Ne pas appliquer par température inférieure à +5 °C et supérieure à +35 °C, ni par humidité relative inférieure à 80 %. Eviter l'exposition au soleil, aux grands vents et aux fortes chaleurs pendant l'application.

En intérieur : pierre calcaire, brique, béton, revêtement minéral en bon état ou revêtement organique recouvert par **IMPRIM PLUS**, enduits de peinture et produits dérivés du plâtre recouvert par **TALOCALCE**.

Ne pas appliquer par température inférieure à +8 °C et supérieure à +35 °C, ni par humidité relative inférieure à 70 %.

Dans tous les cas, les fonds doivent être durs, cohésifs, propres sains, et secs.

► NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS

En extérieur :

- Lichens et moisissures : traitement avec un décontaminant sans rinçage
- Les anciens fonds mal adhérents et/ou incompatibles avec les revêtements à appliquer seront éliminés par décapage chimique, thermique en prenant soin, dans le cas d'un décapage chimique, d'éliminer par rinçage sous pression adaptée la totalité du décapant et des résidus de l'ancien revêtement (sauf sur mortier de plâtre et chaux). Elimination des parties d'enduits décollées, friables, ainsi que des pulvérulences superficielles.

En intérieur : Lessivage, rinçage à l'eau, brossage égrenage, grattage, ponçage, époussetage et rebouchage et enduisage si nécessaire.

(En cas de présence de résidus de revêtement organique après décapage, on appliquera **IMPRIM PLUS** au lieu d'**IMPRIM CHAUX**).

NOTE

Les résidus de peinture organique s'entendent comme des traces résiduelles de peinture après décapage et non pas comme des surfaces localisées qui n'ont pas été décapées par commodité telles que les corniches ou les modénatures. L'application sur subjectiles organiques est proscrite en extérieur car elle remet en cause toutes les qualités naturelles du badigeon de chaux, et notamment sa perméabilité à la vapeur d'eau.

► EMPLOI DU PRODUIT

Appliquer en une couche, en général au rouleau. Déposer l'**IMPRIM CHAUX** sans superpositions. Eviter les manques de touches.

► MATÉRIEL

Brosse à chauler. Rouleau polyamide texturé 12 à 18 mm.

► NETTOYAGE DU MATÉRIEL

A l'eau.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

► FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité (FDS) avant usage et port des EPI obligatoires. FDS accessibles sur le site www.lapierrefertile.com et sur www.quickfds.com.

► COV

COV (directive 2004/42/CE et arrêté du 29 mai 2006) : Valeurs limites UE pour ce produit (cat : A/a) : 30 g/l. Ce produit contient moins de 1 g/L de COV.

► ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.

AUTRES INFORMATIONS

- **Recommandations relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus** : nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.
- **Recommandations relatives aux conditions de stockage des produits de peinture après ouverture pour limiter la formation de résidus** : nettoyer le couvercle et les parois verticales de chaque emballage, le fermer hermétiquement et stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.
- **Traitement des déchets** : emballages et résidus non dangereux issus d'un produit destiné à des professionnels, traitables en déchet banal de chantier (sauf impression en phase solvant).
- **Codification selon décision 2014/955/UE** : 08 01 12.

 0679 1404	
ALLIOS La Pierre Fertile 185 Chemin de Saint-Lambert 13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE	
11 ⁽¹⁾ 12 ⁽²⁾ 13 ⁽³⁾	
(1) : JEF COTHERM P.SE - 1404-CPR-2887 (1) : TEKMATHERM P.SE - 1404-CPR-2888 (2) : JEF COTHERM P.LM - 1404-CPR-3018 (2) : TEKMATHERM P.LM - 1404-CPR-3017 EAD 040083-00-0404 (3) JEF COTHERM P.MP - 1404-CPR-3474 ETAG 004 (utilisé comme DEE) Composant d'ETICS (impression)	
 ETICS JEF COTHERM*	 ETICS TEKMATHERM*
<small>*Cf. QR code pour consulter la DoP donnant en niveau ou en classe les caractéristiques essentielles du produit (copie papier sur simple demande), avec ses documents d'accompagnement, ou le site www.lapierrefertile.com.</small>	

Conditions Générales d'Emploi « CGE » : Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.